



Le CREG Scan pour économiser jusqu'à 1000€ par an en gaz et en électricité

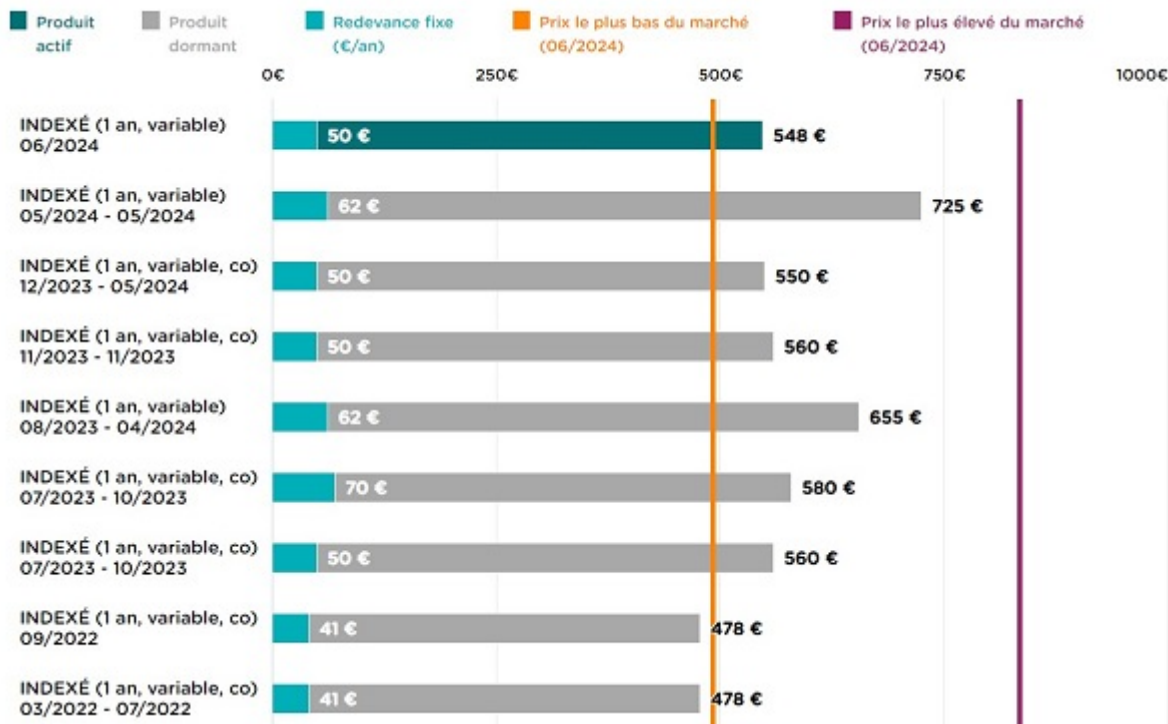
Se fournir en énergie coûte de plus en plus cher. Mais ce n'est pas une raison pour payer son gaz et son électricité trop cher. Le CREG Scan permet de faire un subtil comparatif.



Calculateur de la CREG pour comparer les prix des fournisseurs d'électricité et gaz

Payez-vous votre énergie trop cher ? C'est le cas de 1,2 millions de ménages en Belgique ! Beaucoup ont souscrit à un tarif de gaz et/ou d'électricité qui n'est plus disponible sur le marché (ce que l'on appelle **un contrat dormant**). Ils ne peuvent alors pas utiliser un comparateur de tarifs pour vérifier si leur contrat reste intéressant par rapport aux nouvelles offres disponibles.

C'est ce que le CREG Scan permet de résoudre. En quelques clics, il permet de se situer :



Exemple pour l'électricité : si on a souscrit un contrat chez ce fournisseur en mai 2024 on a un prix pour la composante énergie (725€)

qui est bien plus élevé que ce que l'on paierait chez le fournisseur le moins cher (500€). On peut donc gagner jusqu'à 225€ en changeant.

Par contre si on a signé un contrat en 2022, on paie moins cher (478€) que le fournisseur le plus intéressant du moment (500€), on n'a pas intérêt à changer.

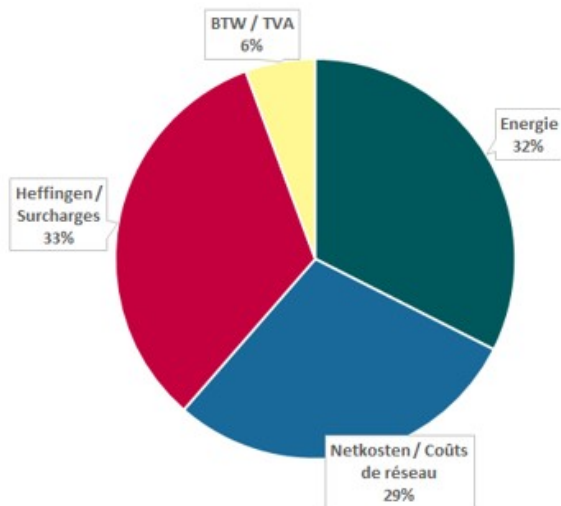
Pourquoi utiliser le CREG Scan ?

- Parce qu'en quelques minutes, on peut vérifier son potentiel d'économies : jusqu'à 1000 €/an en électricité et en gaz cumulés, simplement en changeant de contrat.
- Parce qu'il est proposé par la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG), le gendarme fédéral de l'énergie.
- Parce que c'est une bonne occasion de s'intéresser à sa consommation et à sa facture d'énergie.

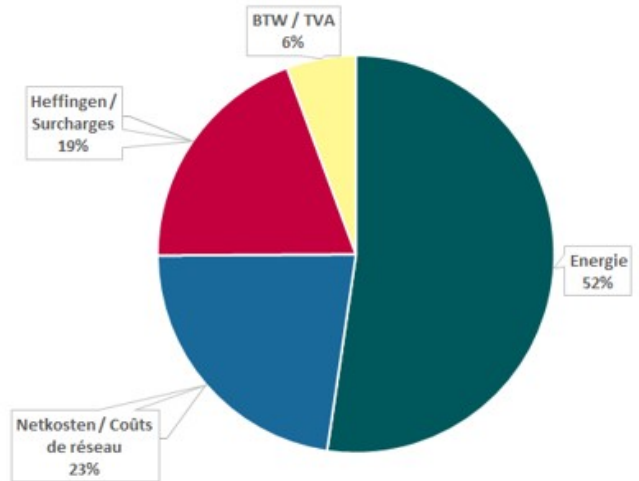
Les limites du CREG Scan

- Les prix mentionnés correspondent à une consommation moyenne de 3500 kWh d'électricité (compteur monohoraire) et 17000 kWh de gaz (utilisation du gaz pour le chauffage).
- Les prix ne concernent que la [composante énergie](#) (la seule qui dépend du fournisseur), qui ne représente que 32% de la facture d'électricité et 52% de la facture de gaz.

Electricité en Wallonie - Résidentiel



Gaz naturel en Wallonie - Résidentiel



Dernière mise à jour 05/2024

- L'outil ne tient pas compte des promotions : par exemple, si le consommateur est passé par un achat groupé, il paie moins cher que ce qu'indique l'outil.

Faites le test du [CREG Scan](#) et voyez les [questions fréquemment posées](#) ou contactez-nous si vous avez besoin d'informations pour mieux comprendre les chiffres indiqués.

Sur les comparateurs validés par la CREG, vous pouvez comparer les fournisseurs et choisir l'offre qui vous correspond le mieux :

- [VREG V-test](#) (comparateur officiel Région flamande)
- [compa CWaPE](#) (comparateur officiel Wallonie)
- [Brugel - BruSim](#) (comparateur officiel Région bruxelloise)
- [Mon Energie](#) (comparateur non-officiel, prend en compte les promotions)
- [Compareur-Energie](#) (comparateur non-officiel, prend en compte les promotions)

Pour l'électricité, il vaut mieux vérifier [qu'elle soit vraiment verte](#) grâce au classement de Greenpeace.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL:

<https://www.ecoconso.be/content/le-creg-scan-pour-economiser-jusqua-1000eu-par-en-gaz-et-en-electricite>